



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023

**Affaire n° 19-20230923**

**Communication du rapport de la Chambre Régionale  
des Comptes sur la gestion de la CASud sur les exercices  
2017 et suivants**

#### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

25 septembre 2023

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25*

#### Date de convocation

le 15 septembre 2023

#### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 38
- représentés : 10
- absent : 1

L'an deux mille vingt-trois, le samedi vingt-trois septembre à neuf heures cinquante-trois minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

#### Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Liliane Abmon, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Allan Amony, Gilles Fontaine, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard

#### Étaient représentés :

Mansour Zarif par Charles Emile Gonthier, Dominique Gonthier par Jacquet Hoarau, Sylvie Leichnig par Gilberte Lauret-Payet, Henri Fontaine par Daniel Maunier, Catherine Turpin par Albert Gastrin, Martine Corré par Augustine Romano, Doris Técher par Marie-Lise Blas, Nadège Domitile-Schneeberger par Nathalie Bassire, Nathalie Fontaine par Monique Bénard, Anissa Locate par Patrice Thien-Ah-Koon

#### Était absent :

Josian Soubaya Soundrom

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 19-20230923**

**Communication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CASud sur les exercices 2017 et suivants**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-1 et suivants, L.1612-19, L.2311-2 à L.2343-2 et L.2312-1 et L.2531-1,

**Vu** le rapport n° 19-20230923 présenté au Conseil municipal du 23 septembre 2023,

**Considérant** la procédure de contrôle de la gestion de la CASud sur les exercices 2017 et suivants, ouverte le 13 juillet 2022,

**Considérant** le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de la CASud sur les exercices 2017 et suivants transmise à la commune par courrier en date du 23 août 2023,

**Considérant** que le Conseil municipal est appelé à prendre acte du rapport de la CRC,

**Le Conseil Municipal,**  
**réuni le samedi 23 septembre 2023 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire,

**Décide à la majorité absolue**

**Article 1** de prendre acte du rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de la CA Sud sur les exercices 2017 et suivants,

**Article 2** d'autoriser, en vertu des articles L.2122-18 et L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Pour extrait conforme,**

**Secrétaire de séance,**

**Par délégation de fonction,**